

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Délage, présidée par Monsieur le Maire Raymond Morin et tenue le 2 juillet 2019, à 19h30, à la salle communautaire de l'Édifice Palma-Morin, située au 175 Route 107 à Délage.

SONT PRÉSENTS :

- Monsieur Raymond Morin, Maire
- Madame Louise Charlebois, Conseillère siège no.1
- Monsieur Gilles Jolivette, Conseiller siège no.2
- Monsieur Denis Brazeau, conseiller siège no.3
- Madame Michelle Briand, Conseillère siège no.4
- Monsieur Michel Guy, conseiller siège no.5
- Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller siège no.6

EST AUSSI PRÉSENTE : Madame Sandra Bélisle, Directrice générale et secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10155

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Le maire Monsieur Raymond Morin, constatant qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10156

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy, propose et résolu par le conseil municipal de Délage d'ajourne la séance à 20h30, ce 2 juillet 2019.

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10157

AJOURNEMENT DU 2 JUILLET 2019

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy, propose et résolu que l'assemblée soit ouverte à 20h30;

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10158

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, propose et résolu par le conseil municipal de Délage.

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10159

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 MAI 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mai 2019, plus de 72 heures avant la tenue de la présente séance ordinaire, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu par le conseil municipal de Déléage;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mai 2019, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10160

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2019.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désiraient un délai supplémentaire pour la vérification du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Déléage;

QUE l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2019, soit reportée à la prochaine assemblée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10161

ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés au 30 juin 2019 totalise 231,218.14\$.

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Madame la conseillère Louise Charlebois, et appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy et résolu par le Conseil municipal de Déléage.

D'ADOPTER la liste des déboursés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10162

IP BUREAUTIQUE-LOCATION DE PHOTOCOPIEUR

- CONSIDÉRANT** que le contrat de service avec IP Bureautique pour la location du photocopieur Canon IR ADV3525 arrive à échéance;
- CONSIDÉRANT** les modalités et conditions telles qu'énoncées dans le nouveau contrat service;
- EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy et résolu par le conseil municipal de Délégé d'effectuer le renouvellement de la location du photocopieur pour une durée de 60 mois avec des paiements trimestriels aux coûts de 359.85 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10163

ANNULATION DE L'INTÉRÊT POUR LE MATRICULE 5030-54-2493

- CONSIDÉRANT** que cette propriété a été en vente pour taxes en 2016 et que les nouveaux propriétaires ont toujours payé les taxes annuelles dans les délais prescrits;
- CONSIDÉRANT** qu'une erreur administrative a fait en sorte que les intérêts ont continué de ce cumulé depuis la vente;
- EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame Louise Charlebois, appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, il résolu par le conseil municipal de Délégé d'autoriser l'annulation des intérêts pour le matricule 5030-54-2493.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10164

TRANSFERTS DE POSTE BUDGÉTAIRE

- CONSIDÉRANT** l'embauche du contremaître et que ladite somme n'était pas prévue au budget régulier;
- EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame Louise Charlebois, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy et résolu par le conseil municipal de Délégé;
- QUE** le montant de 889.43\$ est transféré du poste budgétaire 02 13000 414 au poste budgétaire 02 32000 414 pour l'achat du portable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10165

CONSULTANT URBANISME- M.CHARLES-ANTOINE ST-GERMAIN, FACTURE #001-2018.

CONSIDÉRANT le mandat de services pour la révision du règlement de zonage de Monsieur Charles-Antoine St-Germain Tremblay, urbaniste;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy et résolu par le conseil municipal de Délégé d'acquitter le montant de la facture #001-2018 pour un montant de 400.00\$ incluant les taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10166

ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2017-12-CMD9675 – PORTANT SUR L'AUTORISATION DES ÉLUS À SE RENDRE SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS.

CONSIDÉRANT QUE l'adoption de la résolution 2017-12-CMD9675 permettant aux membres du conseil de se déplacer sur les lieux de travail des employés municipaux pour constater les travaux, les plaintes émanant des citoyens, de discuter avec les employés municipaux et de donner des opinions;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est dotée d'une équipe municipale, complète et qu'elle est présentement en restructuration;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy et résolu par le conseil municipal de Délégé d'abroger la résolution 2017-12-CMD9675.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10167

CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU – DEMANDE DE BOURSES (FINISSANTES ET FINISSANTS 2019).

CONSIDÉRANT la demande de bourses de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau pour les finissantes et finissants 2019;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Délégé d'octroyer une bourse de 200.00\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10168

MINISTRE DES FINANCES (GREFFE DE LA COUR SUPÉRIEURE) DOSSIER #550-05-015652-194 DÉBOURSÉ DE 549.66\$

CONSIDÉRANT que la partie demanderesse dans le dossier #550-05-015652-194 a, le 4 octobre 2018, vendu pour défaut de paiement de l'impôt foncier l'immeuble connu et désigné comme étant le numéro de lot 4 558 515 cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, province du Québec;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy et résolu par le conseil municipal de Délégation d'autoriser le paiement de 549.66\$ au greffe de la Cour supérieure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10169
EMBAUCHE, ASSURANCE SSQ-ADHÉSION ET LE FONDS DE PENSION IMMÉDIAT POUR M.NORMAND LEFEBVRE.

CONSIDÉRANT l'embauche d'un contremaître de voirie;

CONSIDÉRANT QUE ce poste est un poste cadre et qu'il est régi par la Politique sur les conditions de travail du personnel cadre de la municipalité de Délégation;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Brazeau, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, et résolu par le conseil municipal de Délégation de procéder à l'embauche de Monsieur Normand Lefebvre à titre de contremaître de voirie au salaire et aux conditions convenu tel que stipulé dans son contrat. D'autoriser l'adhésion immédiate à l'assurance collective (SSQ) ainsi, qu'au régime de fonds de pension dès la date d'embauche du 10 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10170
EMBAUCHE DE CINDY CÉRÉ – ADJOINTE AUX FINANCES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit combler le poste d'adjointe aux finances et que la firme D'Aoust et Séguin a été mandatée pour procéder à un appel de candidature pour le poste;

CONSIDÉRANT la recommandation de ladite firme;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Brazeau, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Délégation de procéder à l'embauche de Madame Cindy Céré à titre d'adjointe aux finances.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10171

EMBAUCHE D'UNE ÉTUDIANTE – URBANISME

CONSIDÉRANT QUE la saison estivale est une période très chargée en ce qui concerne l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite renouveler l'expérience comme par les années passées et souhaite donner l'opportunité à nos jeunes citoyens d'acquérir une expérience de travail;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Monsieur le conseiller Denis Brazeau et résolu par le conseil municipal de Délégation d'embaucher un (e) étudiant (e) pour la période estivale 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10172

FACTURATION BATTLESHIELD INDUSTRIES LIMITED – TEST DE POMPE PORTATIVE ET RÉPARATION.

CONSIDÉRANT que les tests de pompes pour l'année 2019 et que l'inspection, annuelle de la pompe de l'unité 802A la nécessité d'effectuer des réparations;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy, et résolu par le conseil municipal de Délégation de payer la facture pour les tests de pompes, au montant de 1,981.21\$ excluant les taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10173

EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR JOURNALIER DE CLASSE 3 POUR LA PÉRIODE ESTIVALE.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est à la recherche d'un candidat pour combler un poste d'opérateur journalier de classe 3 pour la période estivale pour les travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE l'appel de candidatures et les recommandations;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Délégation d'embaucher Monsieur Gaston C. Gagnon pour la période estivale pour les travaux publics.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10174

EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT POUR LA TONTE DE GAZON.

CONSIDÉRANT la nécessité d'embaucher un effectif supplémentaire pour les travaux publics;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Brazeau, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, et résolu par le conseil municipal de Délégation de procéder à l'embauche d'un (e) étudiant (e).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10175

1^{er} PROJET : LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL- RÈGLEMENT # 354-72

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est dotée d'une politique Amis des Aînés (MADA) et la mise en place de maison intergénérationnelles;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement # 354-72 a été donné lors de la séance ordinaire du 4 juin 2019;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Délégation de modifier le règlement de zonage 354 afin d'ajouter des normes pour les logements intergénérationnels.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10176

1^{er} PROJET : CHANGEMENT D'USAGE DE ZONAGE P152–RÈGLEMENT # 354-73

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement # 354-73 a été donné lors de la séance ordinaire du 4 juin 2019 pour permettre l'installation d'une usine d'embouteillage d'eau;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Délégation d'autoriser la modification du changement de zonage P152 pour la construction de l'usine, aucun produit chimique sera utilisé et aucune vente au détail ne sera faite.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10177

DÉROGATION MINEURE – CONSTRUCTION D’UN GARAGE, RECOMMANDATION POUR LA HAUTEUR MAXIMALE.

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a déposé une demande de dérogation mineure pour bâtir un garage d’une hauteur de 20pi et 3 pouces et que la hauteur permise est de 16pi et 4 pouces;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a acquitté une somme de 200.00\$ pour les frais d’étude du dossier;

QUE le CCU accepte la demande du citoyen, vu que la hauteur du garage ne dépassera pas la hauteur de la maison;

CONSIDÉRANT QUE le terrain attenant est un terrain à vocation commerciale et que cette dérogation n’aura pas de préjudice sur ces voisins;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Brazeau, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu par le conseil municipal de Délégation d’autoriser la demande de dérogation mineure soit celle de la construction d’un garage.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10178

LOISIR SPORT OUTAOUAIS – RENOUVÈLEMENT D’ADHÉSION.

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement d’adhésion pour Loisir Sport Outaouais arrive à échéance;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Délégation de renouveler adhésion.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10179

AUTORISATION POUR SIGNATURE D’ENTENTE DE SERVICE POUR L’ÉVÈNEMENT « LÉGÈREMENT CRINQUÉ ».

CONSIDÉRANT l’importance d’offrir des activités aux citoyens de Délégation;

CONSIDÉRANT l’opportunité de recevoir l’évènement « Légèrement Crinqué » du monde du sport motorisé;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, appuyé par Madame la conseillère Michelle Briand et résolu par le conseil municipal de Délégation;

D'AUTORISER le conseiller monsieur Denis Brazeau à signer l'entente de service pour l'évènement « Légèrement Crinqué » qui se tiendra le 13, 14 et 15 septembre 2019 au coût de 5,000.00 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2019-07-CMD10180

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, et appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, de lever la présente séance ordinaire à 21h00.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Je, Raymond Morin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Raymond Morin
Maire

Sandra Bélisle
Directrice générale et
secrétaire -trésorière